

DIAGNOSTIC & PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Accompagnement sur-mesure à la Démarche de Prévention des RPS

Prévenir les risques d'atteinte à la santé mentale est une obligation de l'employeur selon l'article L.4121-1 du Code du travail

Agir pour la Qualité de Vie au Travail

A quels facteurs de risques psychosociaux vos collaborateurs sont-ils vulnérables ?

Où ils trouvent leur source dans des situations organisationnelles ou individuelles, les risques psychosociaux peuvent s'immiscer à tous les niveaux de l'entreprise. Votre établissement est peut-être concerné, et ceci même si vous n'avez pas été alerté de tensions particulières. Identifier les risques psychosociaux existants ou latents et engager une démarche construite pour les prévenir favorise le bien-être des salariés au travail et bénéficie à la santé de votre organisation toute entière.

Contactez-nous dès maintenant
02 46 85 02 99 | contacts@sofis.fr

Comment se déroule l'intervention des experts SOFIS ?

Pré-diagnostic

1 Nous **analysons** votre organisation et effectuons un sondage en ligne anonyme auprès des collaborateurs

Groupe de travail

2 Nous vous conseillons dans la constitution d'un groupe de travail dédié aux RPS

Diagnostic approfondi

3 Nous réalisons des entretiens individuels et identifions précisément les facteurs de RPS

Rapport d'analyse

4 Nous vous remettons le rapport d'analyse des facteurs de RPS

ALLER PLUS LOIN

Choisissez parmi nos prestations annexes pour augmenter l'impact de votre démarche de prévention des RPS

FORMATION DES MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL

Un transfert de compétences qui rend l'équipe autonome et permet de faire vivre la démarche de prévention des RPS post-intervention.

INTÉGRATION DES FACTEURS DE RPS AU DOCUMENT UNIQUE

Un moyen de se mettre facilement en conformité avec la réglementation entourant le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels et l'obligation d'y prendre en compte les RPS.

CO-RÉDACTION DE PROPOSITIONS DE PRÉVENTION DES RPS

Mener avec le groupe de travail une réflexion sur les moyens d'agir sur les facteurs de RPS identifiés et rédiger les propositions qui pourront alimenter le plan d'actions de prévention des RPS.

Qui sont les experts SOFIS ?

Ils sont psychologues du travail, ergonomes ou encore consultants en prévention des risques professionnels... Chacun de nos consultants s'appuie sur les compétences d'une équipe pluridisciplinaire pour vous accompagner dans votre démarche de prévention des RPS.



Partout
en France

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

- ✓ Une méthodologie basée sur les principes préconisés par les acteurs institutionnels de la prévention des risques professionnels vous garantissant un niveau de qualité maximum à toutes les étapes de notre intervention et des résultats sérieux.
- ✓ Des consultants expérimentés à votre écoute et menant leur mission de façon impartiale.
- ✓ L'opportunité de conduire un projet cohérent en matière de prévention des risques psychosociaux grâce à une prestation qui s'intègre parfaitement aux autres démarches de prévention (Évaluation des Risques, Programme Annuel de Prévention...)
- ✓ Un accompagnement sur-mesure tenant compte des spécificités de votre établissement et un suivi personnalisé préparant à la vie du projet post-accompagnement.

INFORMATIONS
ET DEVIS

02 46 85 02 99
contacts@sofis.fr
www.sofis.fr